

Le Decathlon de Saint-Jean-de-Braye n'a plus de permis de construire

20 juillet 2016

Le 14 juillet dernier, la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a expliqué pourquoi elle avait rejeté le projet d'un « *Village Decathlon* » - alias centre commercial - à l'entrée de Saint-Jean-de-Braye (Loiret).

Les griefs portent principalement sur l'artificialisation des espaces naturels, les risques de déséquilibre de l'offre commerciale au niveau du bassin de vie, l'absence d'accessibilité de l'offre par rapport aux lieux de vie, les impacts négatifs sur le trafic routier, la faiblesse du projet sur le plan architectural et dans sa contribution au « *développement durable* ». L'avis de la CNAC évoque également la présence de 8 hectares de zones humides sur les 15 hectares d'espaces naturels concernés.

Selon le Collectif pour un site préservé entre Loire et forêt (SPLF45), « *ce refus d'autorisation d'exploitation commerciale empêche la mise en œuvre du permis de construire. Il n'y aura donc pas de travaux cet été, encore moins d'ouverture du magasin en 2017 : ces annonces péremptoires étaient donc totalement fausses et précipitées, faute d'autorisation.* »

► **Source** : communiqué du [collectif SPLF45](#).

Lire aussi : [Près d'Orléans, les villageois résistent à une vague de béton « sportif »](#)

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Le-Decathlon-de-Saint-Jean-de-Braye-n-a-plus-de-permis-de-construire>